l'Arçonnéen

«L'été s'impose et contraint toute âme au bonheur» Dicton de André Gide,

Le mot du Maire

Je souhaite tout d'abord exprimer, au nom du nouveau conseil municipal, notre compassion dans la crise sanitaire qui touche actuellement notre planète, exprimer notre douleur auprès des familles qui ont été durement touchées par cette maudite pandémie. Dire également que nous nous associons bien évidemment à tous les hommages qui ont été rendus aussi bien à l'égard des personnels soignants que des personnels qui ont fait le nécessaire pour nous rendre la période de confinement la moins compliquée possible.

Je souhaite également remercier, toujours au nom du conseil municipal, les électeurs qui ont bien voulu nous accorder leurs suffrages lors du scrutin du 15 mars dernier. Il aura fallu attendre le 25 mai pour procéder à l'installation du nouveau conseil. Vous trouverez dans ce numéro sa composition.

Je remercie également l'équipe précédente, adjoints et conseillers, pour les actions que nous avons conduites ensemble. Au cours de ces 6 années passées, nos échanges ont été empreints de sincérité, de sérieux et se sont toujours déroulés dans une bonne ambiance et un respect mutuel. Nul doute qu'il en sera de même avec la nouvelle équipe. Comme il se doit, notre engagement sera sans faille, solidaire et totalement apolitique.

Denis LAUNAY

MANIFESTATIONS A ARÇONNAY :

Août

27- Brevet Cyclo salle de Maleffre

Septembre

8- AG Arçonnay Dynamic

Octobre

3 – Soirée théâtre, Comité des Fêtes
10- Brevet Cyclo
10- Repas Génération Mouvement
23- AG FNACA
24- Brevet Cyclo
26- Bal Génération Mouvement

Novembre

7 et 8 Expo Art'çonnay
11- Commémoration
14- Repas sénior
17- Concours de belote
19- AG Pétanque
20- AG tennis
22-Loto Comité des fêtes
23- Bal Génération Mouvement
28- Brevet cyclo

Décembre

6- Marché de Noël Récré'action
8- Bûche Génération Mouvement
18– Noël des enfants

La vie associative

En septembre, la reprise des activités associatives se fera en lien avec les consignes des fédérations de chaque activité. A ce jour les règles sanitaires sont maintenues et la désinfection des locaux après utilisation est assurée par les associations ou club utilisateurs.

Pour consulter les infos sur la commune ou tous renseignements utiles urbanisme, école, centre jeunesse etc., vous pouvez aller sur le site de la commune.
Vous pouvez déposer une question via le contact.
Les numéros des précédents arçonnéens y sont consultables.

La collecte des ordures ménagères

La collecte à Arçonnay : le jeudi à partir de 6h
Les semaines paires. Les emballages tous les 15 jours.
Des calendriers des dates de ramassages sont disponibles à la mairie.
Un doute, une question, contacter le 0800 50 89 81

ETAT-CIVIL

Naissances :

OULD ZAKARI Noham	22 Février 2020
LADURÉE Milan Joël Marc	13 Mars 2020
DEMÉ Rosita Carla Zouny	27 Avril 2020
CROISILLE FEUTRY Apolline	28 Avril 2020
PLANCHENAULT Léa Charlotte Inès Lola	10 Mai 2020
DRANS Maylo Lucas Arthur	15 Mai 2020
HUARD Gaspard Sébastien	02 Juin 2020

Mariage :

BOZKURT Dogan	
THEBAULT Christelle Elisabeth	15 Février 2020

Décès :

RAGUÈNE Yvette Andrée épouse ROY	27 Janvier 2020
GOUYER Charlotte Pauline veuve KIERS	26 Février 2020
VELGE Denise épouse FIQUET	27 Mars 2020
ETHUIN Christiane Paulette épouse MONTAGNIER	11 Avril 2020
DESPRÉ Madeleine Adrienne Joséphine veuve PILLARD	15 Avril 2020
GRIPPON Gisèle épouse VIGNETTE	16 Avril 2020
BARRÉ Claude Pierre Henri	16 Mai2020
LIVET Roger	2 juillet 2020

N° 41
07/2020

MAIRIE • 7, rue des Sorbiers • ✆ 02 33 31 26 30 • fax 02 33 29 54 52
mairie@ville-arconnay.fr • Direction de la publication : Denis LAUNAY / Nadine KIERS-PERRAULT
Lydie JARDIN / Françoise ALLIDIER / Anne-Marie BONNET / Martine CHAPELLIERE / Jessy COCHEREL
Horaire d'ouverture de la Mairie : **Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 15h à 17h45**

Arçonnay Sarthe

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET BUDGET PRIMITIF 2020

Le compte administratif (CA) 2019 a été voté lors du conseil municipal du 9 mars 2020. L'équilibre général est de 3514m€ dont 2024m€ pour la section fonctionnement et 1490m€ pour la section investissement.

Le budget primitif (BP) 2020 a été voté le 15 juin 2020. L'équilibre général est de 3622m€ dont 1577m€ en fonctionnement et 2045m€ en investissement. Les taux d'imposition, inchangés depuis 2015, ont été revalorisés de 1.5%.

Comme pour les exercices précédents, les dépenses et les recettes de fonctionnement ont été maitrisées et correspondent globalement aux inscriptions budgétaires. Le résultat de clôture est en amélioration et s'établit à 286m€.

Malgré la revalorisation des salaires liée notamment aux changements d'échelon ou de grade, les charges de personnel ont enregistré un léger repli de 2%. Cette évolution est essentiellement due au départ, fin août, du directeur général des services et d'un départ en retraite d'un agent en septembre.

Il est à déplorer une nouvelle baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) reçue de l'Etat. Elle enregistre ainsi un nouveau recul de 5.2% en 2019 après 4% en 2018.

Les produits exceptionnels intègrent la cession des locaux de l'ancienne mairie pour un montant de 229m€.

VOIRIE :

Un programme de travaux conséquent, de l'ordre de 910m€, avait été établi pour 2019. La première tranche, lancée en avril s'est terminée en décembre. Elle comprenait notamment la réfection totale de la rue du Haut-Eclair ainsi que des interventions sur la rue Etienne Dollet et l'Impasse Paul Scarron. Pour la deuxième tranche, le marché relatif aux travaux de sécurisation route de Bérus et à l'installation d'un chemin piétonnier le long du golf, n'a finalement été lancé qu'en fin du second semestre 2019. Ces travaux ont démarré en janvier dernier. Ceci explique l'importance des restes à réaliser qui s'élèvent à près de 600m€ sur le programme voirie. Ce programme sera abondé, pour 2020, d'une enveloppe supplémentaire de 100m€ environ.

BATIMENTS COMMUNAUX :

L'enveloppe consommée a été beaucoup plus modeste (106m€) avec l'installation de 4 classes numériques et divers travaux d'entretien dont la réfection du sol dans 2 classes de maternelle pour un coût global de 37m€. Réfection d'une partie de la toiture de la longère située au Petit Maleffre et remplacement des menuiseries extérieures pour 49m€. Diagnostics pour la mairie 16m€. Bien que programmés pour les vacances d'été 2019, les travaux de remplacement de la totalité de la toiture du préau de l'école et la pose de panneaux photovoltaïques n'ont pu, pour diverses raisons, n'être réalisés qu'au cours des petites vacances scolaires, début 2020, pour un coût de 85m€.

Les travaux d'aménagement de la nouvelle mairie ne démarreront certainement pas avant le début de l'année 2021. Aussi, afin de pouvoir solliciter les subventions au taux le plus élevé possible, une enveloppe de 1M€ TTC est inscrite pour ce programme.

L'important programme de voirie (près d'1M€ en deux ans) fera l'objet de la souscription de 2 emprunts. Le premier a été réalisé en décembre 2019 pour un montant de 250m€. Le second de 400m€ environ sera mis en place en septembre prochain.

LOTISSEMENT DE LA PLAINE DU LONGUET ET DE LA MAITAIRIE

4 parcelles ont été vendues en 2019 pour un montant de 132m€ HT.

Pour 2020, 6 promesses de vente ont d'ores et déjà été signées.

ANNUITES D'EMPRUNTS 2019 (capital et intérêts)

Budget communal : 107m€

Budget lotissement : 60m€

ENDETTEMENT

Le graphique ci-après correspond à l'endettement total au 31 décembre 2019, y compris l'endettement relatif au lotissement de la Plaine du Longuet et de la Métairie. L'endettement par habitant s'élève donc à 585€. Hors lotissement, cet endettement ne serait que de 464€ par habitant loin de la moyenne départementale qui est de 547€ (chiffre 2018).

Les documents relatifs au compte administratif 2019 et au budget 2020, peuvent être consultés, en mairie, sur simple demande. Denis LAUNAY se tient à votre disposition pour fournir toute explication.

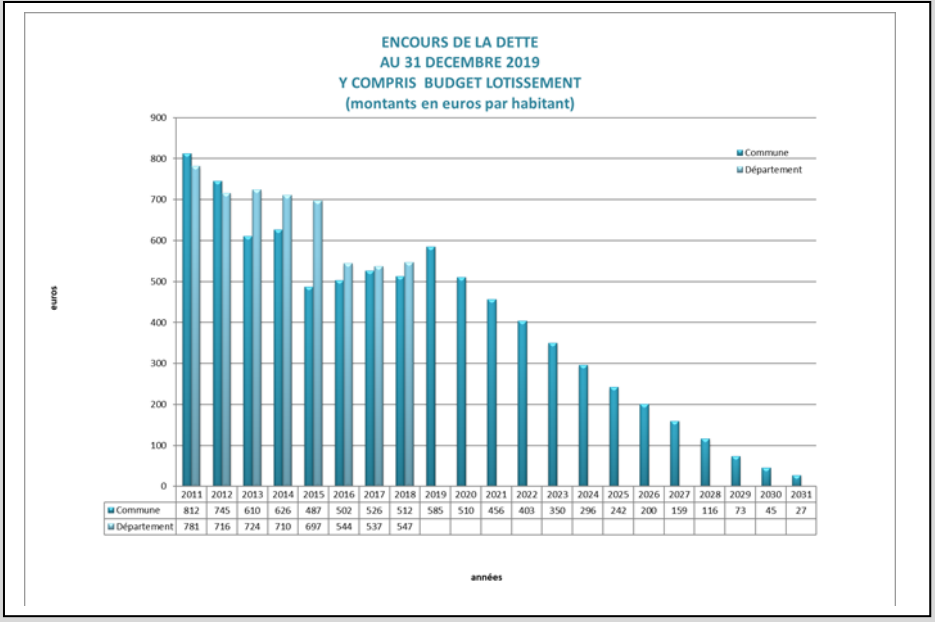

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Commune	812	745	610	626	487	502	526	512	585	510	456	403	350	296	242	200	159	116	73	45	27
Département	781	716	724	710	697	544	537	547													

	TAUX COMMUNAUX		TAUX C U A	
	Taux votés en 2015 A	Taux votés en 2020	Taux CUA votés en 2011	Taux CUA votés en 2018
Taxe habitation	8,95%	8,95% (pour mémoire)	14,79%	15,23%
Foncier bâti	7,54%	7,65%	11,28%	11,62%
Foncier non bâti	17,28%	17,54%	24,69%	25,43%

COMMUNE : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET BUDGET 2020

SECTION FONCTIONNEMENT

En Milliers d'euros

DEPENSES	2019	2020	RECETTES	2019	2020
Charges à caractère général	367,8	408,4	Impôts et Taxes	932,3	894,2
Charges de personnel	688,4	710,0	Dotation Global Fonctionnement (Etat)	150,2	144,7
Autres charges de gestion courante	74,6	89,5	Autres dotations, subv., et participations	165,1	149,9
Atténuation de produits	97,1	97,1	Autres produits gestion courante	52,3	81,0
Charges financières	11,0	15,0	Atténuation de charges	27,2	4,5
Charges exceptionnelles	0,0	1,0	Produits des services	30,1	122,3
Opérations d'ordre	499,2	10,3	Produits exceptionnels	236,6	0,0
Dépense imprévues		10,0	Opérations d'ordre	259,9	0,0
Résultat de clôture 2019	285,9		Résultat de fonctionnement antérieur	170,3	180,2
Virement section investissement		235,5			
TOTAUX	**2 024,0**	**1576,8**	**TOTAUX**	**2 024,0**	**1576,8**

SECTION INVESTISSEMENT

En Milliers d'euros

DEPENSES	2019	2020	RECETTES	2019	2020
Immobilisations incorporelles	4,8	6,0	Dotations, fonds, divers et réserves	138,8	104,0
Immobilisations corporelles	110,1	24,4	Excédents fonctionnement capitalisés	48,0	105,7
Immobilisations en cours	1 011,4	1891,3	Subventions d'investissement reçues	377,1	549,4
Immobilisations financières	0,0	0,0	Emprunts	250,0	900,0
Remboursement emprunts	96,5	101,0	Solde exécution positif reporté	63,9	0,0
Subventions Equipement versées	0,0		Immobilisation en cours	0,0	33,6
Opé. d'ordre, dépenses imprévues	266,9	0,0	Opérations d'ordre	506,2	10,3
Résultat d'investissement antérieur	0,0	23,0	Virement section fonctionnement	105,7	235,5
			Remboursement budget lotissement		107,2
TOTAUX	**1 489,7**	**2 045,7**	**TOTAUX**	**1 489,7**	**2 045,7**
EQUILIBRE GENERAL	**3 513,7**	**3 622,5**	**EQUILIBRE GENERAL**	**3 513,7**	**3 622,5**

La vie de la commune : LA FIBRE

Fibre : les premiers raccordements ont commencé.
Comme indiqué dans différents numéros de l'Arçonnéen, la fibre est déployée par ORANGE pour notre commune. Cette opération tant attendue commence à être une réalité sur une partie du territoire de la commune.
Les premiers secteurs concernés partent de la route d'Alençon à l'entrée de la commune jusqu'à la rue Antoine Nail / rue de Verdun d'un côté et l'impasse des basse haies / rue des grandes haies / une partie du lotissement de la plaine du Longuet de l'autre.
Le nombre d'habitations pouvant souscrire un accès internet avec la fibre augmente chaque semaine.
Dès maintenant, près d'un foyer sur deux peut souscrire un abonnement fibre pour son accès internet.
Pour vérifier si vous êtes éligible, aller sur l'adresse suivante :
https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique
Vous pouvez également appuyer sur contrôle + cliquer sur l'adresse dans l'article consacré à la fibre sur le site internet de la commune afin de vous retrouver directement sur la bonne page internet.
Si votre adresse apparait en orange, vous pouvez souscrire un abonnement pour un accès internet par la fibre et bénéficier du très haut débit.
Orange arrêtera la pose de la fibre au boîtier d'accès des immeubles en limite de la voie publique.
C'est l'opérateur choisi librement par le client qui réalisera les travaux de liaison entre le boitier Orange et la prise de l'abonné. Vous êtes libre de choisir votre opérateur.
Le prix de l'intervention en complément pour le branchement d'un particulier est de l'ordre de 150 € actuellement, sauf dans certains cas pour les immeubles comprenant plusieurs habitations.
Il faut compter près de 3 heures pour que le technicien puisse finaliser l'opération et que le très haut débit soit une réalité.
Bien souvent, les opérateurs effectuent des promotions et ne facturent pas cette intervention. Renseignez-vous ! Attention le prix de l'abonnement avec la fibre est souvent plus élevé que celui avec l'ADSL.
Important : RESPECTEZ les règles suivantes :
1 – Soyez vigilant : les démarchages par des personnes qui ne travaillent pas pour les opérateurs télécom sont possibles.

2 – Respectez les gestes barrières. Le technicien entrera dans votre logement, portez un masque et désinfectez les objets qu'il aura manipulé.

3 – Facilitez l'intervention en rendant accessible les endroits où il doit intervenir (garage, prise raccordée à votre box ADSL, regard dans votre jardin).

"Une première rencontre à la mairie a eu lieu le 2 juillet pour faire le point avec les représentants Orange Sarthe et Orne. Un état des lieux des travaux de déploiement de la fibre a été fait. Une réunion publique est prévue après les congés d'été."

LES COMMISSIONS MUNICIPALES 2020

Commissions communales : Président M. LAUNAY

Finances *Président :* ***M. LAUNAY***	**Urbanisme, Environnement** *Vice-Présidente :* ***Mme KIERS-PERRAULT***	**Voirie, Espaces verts et Cimetière** *Vice-Président :* ***M. SCORNET***	**Bâtiments communaux, commissions sécurité et accessibilité** *Vice-Président :* ***M. NOË***	**Affaires scolaires Service Jeunesse et vie associative** *Vice-Présidente :* ***Mme NICOLAS***	**Communication et site Internet** ***Vice-Présidente :*** ***Mme KIERS-PERRAULT***
Anne-Marie BONNET Isabelle DELAUNAY Nadine KIERS-PERRAULT Thérèse LE SERGENT Laurent NOË	Christophe CABARET Fabrice CHOMARD Jessy COCHEREL Lydie JARDIN Morgan LE ROYER	Françoise ALLIDIER Alain BERARD Martine CHAPELLIERE Thérèse LE SERGENT Gérard LIVET Fabrice VOINEAU	Fabrice CHOMARD Jessy COCHEREL Lydie JARDIN Nadine KIERS-PERRAULT Monique NICOLAS	Valérie CHOQUET-AUDOIN Isabelle DELAUNAY Morgan LE ROYER	Françoise ALLIDIER Anne-Marie BONNET Jessy COCHEREL Martine CHAPELLIERE Lydie JARDIN
Risque et sécurité *Vice-Président :* ***M. SCORNET***	**Appel d'Offre et Ouverture des Plis** *Président :* ***M. LAUNAY***	**CCAS** *Président d'office:* ***M. LAUNAY***	**CONSEIL D'ECOLE** *Président:* ***M. LAUNAY***		
	3 titulaires et 3 suppléants	*5 membres*	*1 titulaire et 1 suppléant*		
	Alain BERARD *(Titulaire)* Thérèse LE SERGENT *(Titulaire)* Laurent NOË *(Titulaire)* Fabrice VOINEAU *(Suppléant)* Nadine KIERS-PERRAULT *(suppléant)* Jessy COCHEREL *(Suppléant)*	Alain BERARD Jessy COCHEREL Nadine KIERS-PERRAULT Gérard LIVET Monique NICOLAS	Monique NICOLAS *(Titulaire)* Morgan LE ROYER *(suppléant)*		

L'équipe municipale d'Arçonnay 2020

Maire

Denis LAUNAY
Maire

Adjoints

Nadine KIERS-PERRAULT

1ère Adjointe

Frédéric SCORNET

2ème Adjoint

Monique NICOLAS LIBERGE

3ème Adjointe

Laurent NOE

4ème Adjoint

Conseillers municipaux

Alain BERARD

Martine CHAPELLIERE

Fabrice CHOMARD

Anne-Marie BONNET

Jessy COCHEREL

Thérèse LE SERGENT

Fabrice VOINEAU

Valérie CHOQUET

Christophe CABARET

Françoise ALLIDIER

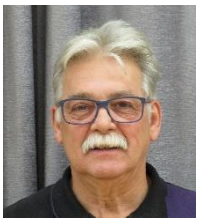

Gérard LIVET

Isabelle DELAUNAY

Lydie JARDIN

Morgan LEROYER